



LETTRE DES AMAPIENS

N°8 Décembre 2017

0000000000000000000000000000000000



Editorial

C'est la première lettre ouverte aux textes de tous les Amapiens, et comme il semble que l'inspiration (ou sans doute le temps) vous a manqué pour écrire, il va falloir vous contenter de la prose des membres du CA.

En cette fin d'année, les contrats de fromages et de viande 2017 sont tous achevés, il ne reste plus que ceux de légumes qui courent jusqu'au vendredi 2 mars, et ceux de pain.

Vous trouverez ci-contre l'agenda des contrats en 2018 et la date de notre AG qui comme chaque année sera l'occasion de nous rencontrer et de passer ensemble un bon moment.

En attendant, les membres du CA et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. A l'année prochaine !

La Présidente Monique Climent

Détails pratiques :

Quand remplir le bulletin d'adhésion 2018?

L'adhésion à l'association se fait lors du premier contrat signé pour l'année (civile), ou éventuellement lors de l'AG si aucun contrat n'a été signé avant.

Noms différents dans une même famille

S'il y a plusieurs noms de famille dans votre foyer, quand vous faites un chèque, pensez à nous préciser le nom de l'adhérent que nous connaissons afin que nous puissions faire le lien, cela nous évitera quelques recherches.

Treuve des maraichers et boulangers !

Pas de livraisons les vendredis 29 janvier et 5 février

Agenda 2018

ASSEMBLEE GENERALE de l'association:

Samedi 17 mars à 17h -salle polyvalente de Thiefosse suivi d'un repas auberge espagnole, comme d'habitude

Fromage de chèvre :

Les chèvres préparent leurs cabris. Première livraison début mars. Contrats pas encore édités.

Veau et steaks hachés : Les contrats ont été remis dans les paniers vendredi 8 décembre. Les inscriptions seront clôturées le 19 janvier.

Les livraisons auront lieu les
9 février, 18 mai, 14 septembre, 14 décembre 2018

Légumes :

Le dernier panier de cette saison vous sera remis le vendredi 2 mars 2018

La prochaine saison commencera comme d'habitude fin mai ou début juin suivant la météo et donc l'avancée des cultures.

Pain : Les contrats prennent fin courant février. Chacun sera prévenu individuellement en raison des différents décalages.

Yaourts et fromages de brebis : Les brebis sont en gestation. Nous pourrions probablement avoir les premières livraisons en avril.

Appel aux bonnes volontés pour la préparation et la distribution des paniers

Nous vous rappelons que nous avons besoin de vous pour la préparation des paniers de légumes à partir de 15 h les vendredis, vous pouvez vous inscrire sur le tableau dans le magasin.

Vous pouvez aussi venir en appui aux administrateurs qui assurent pour la distribution de 17h à 19h.

L'AMAP intègre le Conseil de Développement Local

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative auprès de la Communauté de commune des Hautes Vosges (CCHV). Le conseil de développement, composé de bénévoles actifs issus de la société civile : « *représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs* », contribue à la dynamique démocratique locale. Il permet de faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun et ainsi contribuer à enrichir la décision politique.

Notre présidente Monique Climent, au nom des "Choucas Gourmands" a présenté sa candidature suite à l'appel émis par la Communauté de Commune. Après désignation par le bureau de la CCHV qui entre autres, a retenu notre proposition, le CDL a été mis en place le 26 octobre 2016.

Un premier chantier est ouvert au travers du projet de territoire en cours d'élaboration : " « *Vivre et travailler autrement en montagne à l'heure du changement climatique* »

La promotion et le maintien de l'agriculture paysanne tout comme le développement des circuits courts, de l'agriculture biologique occupent une place prépondérante dans cette problématique. Cette désignation est une reconnaissance du mouvement des AMAP. Actuellement, il existe deux AMAP sur le territoire de la CCHV. "La Cagette à Venir" à Gérardmer, qui vient de renouveler son conseil d'administration. et les "Choucas Gourmands". C'est donc une grande responsabilité qui nous est confiée, et Monique aura besoin des contributions de tous pour mener à bien cette tâche.

Vous voulez en savoir plus sur le mouvement des Amap en France :

rendez vous sur le site

<http://miramap.org/> le **Mouvement InterRégional des Amap**

GLYPHOSATE, La COMMISSION EUROPEENNE ET ...LES CITOYENS !

L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) STOP GLYPHOSATE, lancée le 8 février par une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) a réuni à ce jour plus de **1,3 million de signatures** à travers l'Europe, cette pétition est dotée d'une valeur légale : conformément au droit de l'Union, la Commission est tenue de lui donner suite. Mardi 12 décembre, La Commission européenne a apporté ses premières réponses à l'ICE et a formellement adopté le texte renouvelant l'approbation du glyphosate pour cinq ans.

Trois demandes sont formulés par l'ICE.

-1-D'abord « **interdire les pesticides à base de glyphosate** ». *Demande rejetée : la réautorisation de l'herbicide a été adoptée par une majorité d'Etats membres le 27 novembre;*

-2-**Réformer le système d'évaluation** des pesticides afin qu'il soit fondé « uniquement sur des études ayant été publiées, commandées par les autorités publiques compétentes et non par l'industrie des pesticides » :

La Commission est restée imprécise sur les réponses à apporter à ces questionnements, considérant « sans fondement » les « inquiétudes et allégations » de la société civile

-3-la troisième demande de l'ICE — « fixer à l'échelle de l'UE des **objectifs obligatoires de réduction de l'utilisation des pesticides** » : *la Commission « ne l'envisage pas à ce stade ».*